

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1896)
Heft: 5

Artikel: L'éducation physique des garçons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 10 Décembre 1896. petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. LUCIEN BAATARD, président.

1° Communications du Comité.

Les candidatures de M^{lle} Adèle Vidonne et de M. Alfred Dumont, stagiaires, sont acceptées à l'unanimité.

2° L'éducation physique des garçons.

Après avoir remercié de leur présence MM. les D^{rs} Jentzer et Reymond, M. le Président introduit le sujet.

Les questions d'éducation physique, dit-il, sont au nombre de celles qui tiennent aujourd'hui le premier rang dans les préoccupations des physiologistes et des hommes d'école. Ces dernières années, la littérature des exercices physiques s'est enrichie d'ouvrages nombreux et remarquables, dus à des écrivains des plus distingués, dont quelques-uns sont des savants de premier ordre.

D'une manière générale la gymnastique de salle est l'objet d'attaques assez vives. On ne la trouve pas assez active, pas assez vivante. Dans ses mouvements aux appareils, on lui adresse la critique de n'avoir guère en vue que le développement des muscles. Dans ses préliminaires — ou exercices libres — on lui reproche de sacrifier beaucoup au coup d'œil d'ensemble, de faire une place trop grande à des exercices d'attention, de mémoire, lesquels, loin d'apporter une diver-

sion aux travaux intellectuels de l'élève, contribuent au contraire à fatiguer encore davantage son cerveau. Enfin on lui reproche par-dessus tout de ne pas procéder d'une étude approfondie des conséquences physiologiques des mouvements.

La gymnastique suédoise est seule à échapper à cette dernière critique. Parmi les publications françaises sur cette méthode, il faut signaler en première ligne l'important travail du D^r Lagrange et la traduction du manuel suédois de Liedbeck par le D^r Jentzer et M^{lle} Béronius, sans oublier la communication du D^r Reymond parue dans la Revue médicale de la Suisse romande.

Mais si la gymnastique suédoise a le double mérite incontesté de reposer sur des bases scientifiques et d'être accessible à tous, elle n'en présente pas moins certaines lacunes ; et ce n'est pas dans sa direction que s'opère l'évolution actuelle des idées en éducation physique dans les pays qui nous avoisinent. Pour s'en rendre compte il suffit de lire entre autres les travaux de Marey, Lagrange, Demeny et de Coubertin en France ; en Italie, ceux de Mosso ; en Belgique, ceux de Docx ; en Allemagne, ceux de Koch, Raydt et Schmidt.

L'idée fondamentale qui se retrouve chez tous ces auteurs, c'est que la gymnastique pédagogique, tout en visant à une harmonieuse répartition des forces du corps, doit se proposer comme but essentiel le développement des organes de la respiration. Et les exercices préconisés comme les plus propres à atteindre ce but sont les jeux de plein air dans lesquels la course tient le rôle principal : les luttes de vitesse, la balle, les barres, le foot-ball, etc.

Ces jeux offrent en outre le grand avantage de contribuer à la formation du caractère : ils développent chez l'enfant le courage, le sang-froid, le coup-d'œil ; ils l'habituent à observer les règles admises ; ils lui fournissent des occasions multiples de manifester son individualité. De plus, par l'excitation, le plaisir qu'ils procurent, ils constituent un délassement complet.

A côté des jeux de plein air, la natation est aussi fortement recommandée. On peut rappeler ici ce qu'en a dit Jules Rochard :
« De tous les exercices, la natation est le plus propre à fortifier l'organisme. Elle met en jeu des muscles qui sont d'habitude au repos et développe la poitrine par les inspirations profondes et soutenues qu'elle exige. Ces effets ne s'accompagnent d'aucune déperdition parce qu'ils s'opèrent dans l'eau froide et qu'ils joignent à l'action musculaire l'effet tonique des bains froids. »

En dehors des écrits dus à des médecins et à des physiologistes, il y a lieu de mentionner la circulaire que le ministre de l'instruction publique en Prusse — M. von Gossler —

adressait aux établissements d'instruction secondaire, en 1882, pour recommander les exercices et les jeux gymnastiques au grand air, ainsi que la natation et le patinage. Dans cette circulaire très intéressante, qu'il faudrait pouvoir citer tout au long, M. von Gossler insiste d'une manière toute spéciale sur l'heureuse influence des jeux basés sur l'émulation.

Un document à consulter aussi, c'est la lettre par laquelle l'illustre savant Berthelot accepte les fonctions de président du Comité de la Ligue nationale de l'Education physique. En voici un ou deux passages :

« ...Conduisez les enfants en plein air sur de vastes surfaces.
« Ils y joueront aux barres, à la balle, aux mille jeux qu'ils
« inventent chaque jour. Ils s'amuseront ensemble, sous l'œil
« paternel de leurs instituteurs ; ils lutteront entre eux : pour-
« quoi ne pas les laisser faire ? Il faut les habituer à l'effort : la
« lutte est salubre, au point de vue physique comme au point
« de vue moral, pourvu que chacun s'y adonne avec bienveil-
« lance et sympathie pour ses camarades, sans jamais se laisser
« envahir par des idées de haine et de jalousie. Ce sera
« l'œuvre de l'instituteur de leur inspirer ces nobles senti-
« ments.

« ...Le nombre d'heures consacré aujourd'hui aux classes et
« aux études n'a rien d'excessif ; il faut que l'enfant prenne de
« bonne heure l'habitude d'un certain effort intellectuel, si l'on
« veut qu'il en ait la pleine capacité, quand il sera devenu
« homme. Mais ce qui délasse, ce qui rafraîchit la tête, c'est l'in-
« termittence de l'exercice physique accompli en pleine liberté :
« exercice modéré les jours ordinaires, mais poussé jusqu'à
« l'effort et la fatigue de temps en temps. Je dis poussé jusqu'à
« l'effort et je préconise l'effort et la fatigue, même dans l'ordre
« intellectuel, aussi bien que dans l'ordre physique, parce que
« c'est en allant jusqu'au bout qu'on acquiert la pleine con-
« fiance en soi-même et l'énergie nécessaire pour reculer la
« limite de ses propres forces. Or, en développant les exercices
« physiques, nous donnerons aux enfants la vigueur nécessaire
« pour résister aux efforts intellectuels. »

Mesdames et Messieurs, dit M. Baatard, j'arrête ici cet exposé, mon intention ayant été de vous donner un simple aperçu de la manière dont la question que nous nous voulons traiter est envisagée dans les pays voisins, et de l'importance qu'on lui accorde. Il va de soi que nous n'avons pas la prétention de l'épuiser en cette séance. En restreignant le débat au point de vue particulier de nos écoles primaires, je vous propose d'examiner les points suivants :

Programme de la leçon de gymnastique. — Locaux. — Attitudes des élèves en classe. — Récréations. — Préparation des maîtres.

La discussion est ouverte :

M^{me} Ballet ne préconise pas trop les jeux en plein air. Elle leur trouve certaines difficultés d'application, entre autres la question de l'emplacement, et dit qu'il faut se contenter de ce qu'il est possible de faire avec les locaux dont nous disposons.

M. Ducommun regrette que chaque école ne possède pas une salle couverte et un préau.

M. le D^r Reymond dit que la gymnastique de salle et les jeux en plein air sont deux éléments d'éducation physique qui ne sont pas à comparer ; chacun a son but propre.

La gymnastique aux engins est méthodique ; elle doit lutter contre la congestion cérébrale et contre les défauts de maintien qu'occasionne l'école elle-même.

Les jeux en plein air ont aussi leurs avantages : ils développent l'agilité, l'adresse ; ils font respirer normalement.

La natation, à laquelle il est consacré une heure par semaine en Allemagne, est aussi un excellent exercice.

En résumé, les deux genres d'exercices ne sont pas à opposer l'un à l'autre ; ils sont destinés à se compléter mutuellement.

M. le Président met aux voix la conclusion suivante :

« *L'enseignement gymnastique se compose de leçons méthodiques faites dans un local convenable, et d'exercices en plein air, dirigés par le maître.* »

Cette conclusion est adoptée à l'unanimité.

Sol des locaux. — M. Ducommun déclare que pour quelqu'un qui a expérimenté le tan et le parquet, l'hésitation entre les deux systèmes n'est pas possible. Le parquet occasionne un bruit intenable et dégage une telle poussière qu'après une heure de leçon, l'air de la salle devient irrespirable ; en outre il peut être la cause de graves accidents. C'est pour cette dernière raison qu'au local de la Prairie on a dû y renoncer pour adopter le système de la couche de tan.

La leçon de gymnastique doit être pour l'enfant une occasion de s'ébattre ; il faut qu'il apprenne à rouler, à tomber ; il doit se sentir en sécurité dans le saut, dans les appareils, ne pas être paralysé par la crainte qu'inspire une chute éventuelle sur le bois.

M. Reymond n'a pas une expérience des salles lui permettant de se prononcer en connaissance de cause. S'il est démontré que les planchers présentent de sérieux inconvénients, il se ralliera à leur suppression.

M. Ducommun rappelle que dans nos locaux le tan est changé

deux fois par an. On l'humecte dès qu'il devient trop sec, et la poussière qu'apportent les enfants à leurs chaussures reste adhérente au sol au lieu de s'élever comme cela se produit avec le parquet.

M. le *D^r Jentzer* est d'un avis contraire à celui de M. Ducommun, et en cela il se trouve d'accord avec les principaux maîtres de gymnastique de la Suisse : MM. Matthey, de Neuchâtel, Michel, de Lausanne, Bollinger, de Bâle, et d'autres. Pour appuyer sa manière de voir, il lui suffit de reprendre la dernière partie de l'argumentation de M. Ducommun. Que doit-on penser, au point de vue infection, de cette boue qui ne s'en ira du local que lorsqu'on en déblayera le tan. Les enfants apportent du dehors une foule de microbes divers auxquels le système cher à M. Ducommun offre un milieu de développement des plus favorables. Le plancher n'est pas à craindre si la gymnastique est méthodique, si l'enfant sait sauter avec correction....

M. *Ducommun*. Avant qu'il le sache, il faudra cependant le lui apprendre!

M. *Jentzer*. La question est sérieuse, et il importe de réfléchir avant de prendre une décision. Les enfants peuvent devenir tuberculeux par cet apport de microbes provenant de la rue. D'ailleurs le tan ne dégage aucune poussière qu'à la condition d'être mouillé, ce qui est un grave inconvénient. C'est un système qui doit être condamné de la façon la plus complète.

M. *Reymond* avoue s'être un peu pressé en se mettant d'accord avec M. Ducommun. Il reconnaît que les observations de M. Jentzer sont fondées.

M. *Golay* est entièrement d'accord avec M. Ducommun. Appelé à enseigner dans le local des Pâquis, il sait par expérience ce que c'est que de souffrir de la poussière. Plutôt que de respirer les microbes, mieux vaut, dit-il, les fouler aux pieds!

M. *Lagotala* est partisan du tan. Il estime que les nattes qui se trouvent dans certains locaux sont aussi des réceptacles de microbes; elles devraient être nettoyées souvent, ce qui n'est pas le cas.

M. *Bieler* demande si l'on ne pourrait pas combattre les microbes par des désinfectants.

M. *Jentzer* répond que l'effet des désinfectants serait nul; ce qu'il faut, c'est un bon parquet bien entretenu. Il a vu à Stockholm 140 élèves s'exercer dans la même salle sans soulever la moindre poussière. Après chaque leçon on y procédait à un nettoyage humide complet.

M. *Reymond* voudrait que l'on essayât du système mixte « un quart tan et trois quarts plancher »; c'est la solution en faveur dans la Suisse allemande.

M. *Baatar* fait part de quelques souvenirs personnels desquels il ressort que si le tan était aussi pernicieux qu'on veut bien le dire, tous les anciens lutteurs seraient tuberculeux. Il existe d'ailleurs un moyen fort simple d'éviter l'invasion des microbes par le moyen de la boue des souliers; il suffit de placer le vestiaire à l'entrée de la salle et d'exiger des élèves une chaussure spéciale pour la leçon de gymnastique. Dans les écoles primaires, cette chaussure pourrait rentrer dans les fournitures scolaires distribuées gratuitement aux élèves.

M. *Menu* attire l'attention sur la pénurie dans laquelle se trouvent beaucoup d'écoles rurales, en matière de locaux et d'engins de gymnastique.

MM. *Golay*, *Levant* et *Lagotala* ajoutent quelques considérations en faveur du tan; deux ou trois lances sont encore rompues entre MM. *Jentzer* et *Ducommun*; après quoi les conclusions suivantes sont finalement votées :

Tenant compte des expériences faites dans les locaux de gymnastique actuels, la Société pédagogique estime que les locaux dont le sol est recouvert d'une couche de tan sont de beaucoup préférables à ceux qui sont parquetés.

Les élèves doivent être munis d'une chaussure spéciale pour la leçon de gymnastique. Dans les écoles primaires, il faudrait mettre cette chaussure au nombre des fournitures scolaires gratuites.

*Il est désirable que le système de nettoyage après chaque leçon, préconisé par MM. les docteurs *Jentzer* et *Reymond*, soit mis en pratique à titre d'essai dans les locaux destinés aux jeunes filles.*

Attitudes en classe et récréations. — M. *Reymond* recommande que la tenue de l'enfant soit surveillée, surtout quand il écrit; il tend à voir les jambages des lettres perpendiculairement à la ligne qui joint les yeux; de là une tenue du corps défectueuse, qui amène des déviations, des scolioles. Les oculistes préconisent avec raison l'écriture droite qui laisse au corps une attitude normale et qui réduit au minimum les cas d'hypermétropie et de myopie. — Quant aux récréations, elles sont nécessaires toutes les heures.

M. *Golay* est un chaud partisan du pupitre *Mauchain*, qui offre le double avantage de s'adapter à la taille de l'élève et de permettre à celui-ci de travailler alternativement debout et assis. Il regrette que récemment, pour renouveler une partie du mobilier de l'école des *Pâquis*, on ait cru devoir en revenir au banc vieux modèle.

M^{lle} *Jacquet* trouve que les chaises qui accompagnent le pupitre *Mauchain* ne sont pas sans inconvénients tant au point de vue du bruit qu'à celui des postures que prennent les élèves. Elle préférerait à ces chaises un banc avec dossier.

M. *Louis Favre* estime au contraire que la chaise est bien préférable au banc, car elle laisse à l'enfant son individualité et elle lui rappelle dans une certaine mesure le foyer domestique.

M. *Grosгурin* abonde dans l'opinion de M^{lle} *Jacquet*. Avec les chaises, il n'est pas toujours aisé d'obtenir de tous les élèves d'une classe une tenue correcte un peu permanente. Quant à l'influence problématique de la chaise sur le rapprochement qui se fait dans l'esprit d'un enfant entre le foyer et l'école, elle est trop minime pour contrebalancer les autres inconvénients qui résultent de l'emploi de ce siège.

M. *Louis Favre* se prononce hautement en faveur des récréations données toutes les heures ; à l'école de la Prairie il a pu en constater les heureux effets soit sur la santé des élèves, soit sur leur réceptivité dans les leçons.

M. le Président résume ainsi la discussion :

Les maîtres ont à exercer une surveillance attentive sur les attitudes des élèves en classe.

Au fur et à mesure du renouvellement du mobilier scolaire, il faut introduire le pupitre Mauchain.

Chaque leçon de 50 minutes doit être suivie d'une récréation de 10 minutes. (Adopté à l'unanimité.)

Le régent doit-il être chargé de la leçon de gymnastique ? —

MM. *Ducommun* et *Reymond* voudraient que cet enseignement fût donné par des maîtres spéciaux.

M. *Louis Favre* est d'un avis opposé. Il y a de grands avantages à ce que les maîtres puissent enseigner toutes les branches du programme.

M^{lle} *Jacquet* est d'accord avec M. *Favre*, mais elle fait une réserve en ce qui concerne les classes de garçons tenues par des dames ; dans ces classes, la gymnastique doit être mise entre les mains de messieurs.

La manière de voir de M. *Favre* et la réserve de M^{lle} *Jacquet* sont approuvées à l'unanimité.

Préparation des maîtres. — M. *Ducommun* fait remarquer que la loi fédérale prescrit un enseignement de gymnastique pour les jeunes gens de 16 à 20 ans. A Genève, cette loi n'est pas appliquée.

Les élèves du collège supérieur, de l'école d'horlogerie, de l'école de commerce ne reçoivent aucune leçon de gymnastique.

M^{me} *Bossus*, MM. *Schmid*, *Lagotata* et *Grosгурin* demandent qu'au collège supérieur l'enseignement de la gymnastique soit continué jusqu'en 1^{re} classe dans toutes les sections, selon un programme unique bien approprié à l'âge des élèves.

Le cours normal de la section pédagogique serait reporté à

la période du stage ; on le développerait en y introduisant des notions sur la physiologie et l'hygiène des exercices du corps.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

3° Propositions individuelles.

M. *Louis Favre* a questionné plusieurs collègues sur l'opportunité d'apporter un changement au mode de paiement des régents primaires. Des réponses très différentes qu'il a reçues, il semble ressortir que ce mode est indifférent en lui-même. Ce qui paraît de plus en plus urgent, c'est l'amélioration des traitements. Il faudrait charger une commission de s'occuper de cette question et de celle du paiement des stagiaires.

M. *le Président* rappelle que lorsque la Société Pédagogique a étudié la question du recrutement du corps enseignant, en 1894, elle s'est prononcée catégoriquement pour la rétribution des stagiaires ; il n'y a donc pas lieu d'y revenir.

Quant à l'augmentation des traitements, c'est un sujet délicat, qui demande beaucoup de tact et de modération. La Société est certainement bien placée pour s'en occuper, mais elle ne devra le faire que si les intéressés se présentent unis dans leurs revendications. Il ne faut pas que l'initiative qu'on nous demande de prendre devienne une pomme de discorde, un agent de désunion dont l'effet serait de paralyser toutes les réformes.

Sur la proposition de M. *Louis Favre*, la composition de la commission est laissée au Comité.

Séance levée à 5 h. $\frac{1}{2}$.

L. GROSGURIN.

CONVOCAATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 4 février 1897, à 2 h. $\frac{1}{4}$ précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

Ordre du jour :

- 1° Communications du Comité.
- 2° Rapports annuels du Président, du Trésorier et du Bibliothécaire.
- 3° Rapport de la Commission de gestion.
- 4° Election du Comité.
- 5° Nomination de la Commission de gestion pour 1897.
- 6° Propositions individuelles.

N. B. — *La Bibliothèque sera ouverte à 1 h. $\frac{1}{2}$*